

Quelques mots d'introduction, sur deux thèmes, le pouvoir d'achat et la perte d'autonomie, pour ouvrir le débat

POUVOIR D'ACHAT, RIEN NE VA PLUS!

Les salariés, mais aussi les retraités, sont confrontés au mal vivre et aux restrictions quotidiennes. Ils expriment de plus en plus de mécontentements, de colère et d'indignation devant trop d'injustices et inégalités.

La dés-indexation des pensions sur le salaire depuis la réforme Balladur de 1993 et leur indexation sur les prix, se chiffre aujourd'hui par un retard de plus de 20% par rapport au salaire moyen. Les lois Fillon allongeant la durée de cotisations requises pour une retraite pleine et entière ont encore accentué cette dérive.

Les politiques européennes d'austérité vont également aggraver la situation des salariés et des retraités, sans pour autant donner aux pays européens les moyens de leur relance. L'Europe a besoin que son modèle social soit renforcé et non pas attaqué. Les gouvernements successifs ont voulu faire de l'Europe un espace de concurrence et de compétitivité, dévalorisant le travail au profit du capital. Il est inacceptable qu'aujourd'hui les salaires, les pensions et les prestations sociales deviennent les principales variables d'ajustement de l'économie européenne. Les peuples européens n'ont pas besoin d'un pacte de compétitivité, mais d'un pacte de solidarité.

Le niveau des pensions ne pèse pas lourd face à l'avalanche des hausses de prix. Pire, l'État fait un véritable racket sur les mutuelles en augmentant de 3,5% à 7%, le taux de la taxe qu'il prélève sur les contrats d'assurance solidaire et responsable. Les organismes à but non lucratif n'ont pas d'autres choix que de les répercuter sur leurs adhérents.

« Le seuil de tolérance est atteint ». C'est ainsi que s'exprime Agnès NATON, membre du Bureau Confédéral, dans son édito de la dernière NVO. Comment accepter en effet qu'en France, un des pays les plus riches du monde, 13,5 % de la population, dont 1 million de retraités, soient en dessous du seuil de pauvreté (940 €/mois), tandis que le niveau de vie des plus riches continue d'augmenter : les sociétés du CAC 40, entre autres, ont vu leurs bénéfices progresser, dans le 1er trimestre 2011, de près de 10 % soit 46 milliards d'€.

Malgré sa récente revalorisation, l'ASPA (ex-minimum vieillesse), atteint péniblement 742 euros pour une personne seule et ne permet pas, loin s'en faut, de dépasser le seuil de pauvreté (940 euros), en rappelant qu'il est réservé aux plus de 65 ans.

LA CGT REVENDIQUE DONC:

- *Le minimum de retraite porté au niveau du SMIC.*
- *Le retour à l'indexation des pensions et retraites sur l'évolution du salaire moyen.*
- *300€ par mois pour tous au titre du rattrapage.*
- *La pension de réversion à 75% de la retraite initiale.*
- *Le retour de la revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier de chaque année*

AIDE À L'AUTONOMIE, POUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, IL EST URGENT D'ATTENDRE!

On ne peut qu'être indigné de la décision du président de la République et du gouvernement d'attendre pour légiférer sur l'aide à l'autonomie des personnes âgées.

Début 2011, Nicolas Sarkozy, François Fillon, Roselyne Bachelot ont a grand renfort de discours promis une loi sur la prise en charge de l'aide à l'autonomie, soulignant l'enjeu de société que représentait cette question tout en assurant que le reste à charge des familles était inacceptable..

Cette décision nie tout le travail effectué par les différents groupes de travail, les comités, les débats publics. Il faut dire que les débats ont fait état d'une forte résistance aux projets gouvernementaux sur l'assurance privée obligatoire et sur le recours ou gage sur succession, en particulier insistant sur la nécessité de faire jouer la solidarité nationale.

En effet les rapports et débats ont souligné l'importance de «l'enjeu d'Humanité» que posait cette question de l'aide à l'autonomie quel que soit l'âge, avant d'être une question financière. D'ailleurs, les projections, à moyen terme, de l'allongement de la durée de vie en bonne santé ou non, ne montrent pas de très grande différence avec les travaux antérieurs. Le coût financier reste très supportable au regard des dépenses socialisées et de l'enjeu qu'il recouvre, loin de la dramatisation du début de l'année.

Pour la prévention tout au long de la vie, la coordination des acteurs du médical, du médico-social et du social, la diversification des modes d'hébergement, la professionnalisation des personnels de l'aide à domicile, l'augmentation des personnels tout mode d'aide confondus et le soutien des aidants pour leur permettre de jouer leur rôle, l'ensemble des travaux conforte la proposition d'un financement ancré sur la solidarité nationale, sur les valeurs fondatrices de la Sécurité sociale.

Toutefois, l'intérêt de ces propositions constructives est contredit par des propositions de financement partiales et indigentes. Elles ont surtout la caractéristique de manquer d'ambition : non seulement elles ne répondent pas aux besoins mais elles ne diminuent pas le reste à charge des familles.

Et de fait, les trois quarts des personnes dépendantes sont aidées par des membres de leur famille, majoritairement des femmes, parfois jusqu'à l'épuisement. Les aidants, ou plutôt les aidantes, sans formation et en manque de relais, s'épuisent trop souvent à la tâche et se retrouvent dans des situations de *burn out*, un syndrome d'épuisement. On estime que 30% des aidants meurent avant ...les aidés.

Concernant les maisons de retraite, le coût pour les résidents, après déduction des différentes aides, est en moyenne de 1617 euros mensuels, alors que le montant moyen d'un retraite est de 1200 euros.

Diminuer ce reste à charge trop élevé faisait partie des priorités pour la réforme de la dépendance définies par la ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, fin juin dernier. De même qu'un soutien aux départements, pour lesquels la charge de l'APA devient de plus en plus insoutenable, notamment sous l'effet de la hausse du nombre de bénéficiaires pour des raisons démographiques. Lorsque cette allocation avait été créée en 2002, l'Etat s'était engagé à participer à son coût à hauteur de 50 %. Or, sa part était descendue à 28 % en 2010, selon les estimations de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie. Le reste incombe aux départements qui, déjà étranglés par des dépenses sociales en croissance du fait de la crise, ont de plus en plus de mal à palier les carences de l'État.

Pour la CGT, il s'agit de «penser» la Sécu du 21^{ème} siècle. L'opportunité est offerte de relever le défi de la solidarité par une répartition des richesses plus équitable pour être à la hauteur de nos aînés quand ils ont créé notre système de protection sociale.

La richesse existe bien, notamment en France!

Alors qu'il suffisait en 1996 de 14 millions d'euros pour entrer dans le classement de *Challenge* des 500 grandes fortunes, il en faut aujourd'hui «au moins 60». En «quinze ans» affirme la revue, «notre Fmic (fortune minimale pour intégrer le classement) a quadruplé. Sur quinze ans les fortunes ont crû

six fois plus vite que la moyenne de l'économie du pays ou que les rémunérations les plus basses».

Selon une étude du Crédit Suisse publié en septembre, l'hexagone compterait 2,2 millions de foyers millionnaires en dollars. Le plus grand nombre dans les pays d'Europe. Mais avec 1 millionnaire pour 30 habitants, la densité française serait la plus élevée au monde!

Encore faudrait-il s'attarder sur les méga riches (3500 foyers) dont les revenus ont progressé de 43% en dix ans. A ce niveau là les revenus du patrimoine prennent le pas sur ceux du travail (loyers, intérêts, dividendes, plus-values,...). Or ce sont ces revenus là qui ont le plus performé... et qui sont le moins imposés!

Il faudrait compléter le tableau par les exonérations de charges des entreprises, sans véritable contrôle, ou les paradis fiscaux qui permettent par exemple à Total de ne pas payer d'impôts en France sur l'exercice 2010, parce que ses bénéfices colossaux sont enregistrés dans des sociétés écrans à l'étranger...

S'indigner, résister, ... il est temps de se révolter!

Bien sûr pas tout seul! Mais après les manifestations de 2010, ce rassemblement unitaire et celui du 11 octobre, pourraient bien donner quelques signes dans ce sens!?

Il nous appartient d'apporter les explications nécessaires aux collègues retraités afin de nous retrouver chaque fois un peu plus dans la rue.

Un dernier mot: surtout, surtout ne pas attendre les échéances électorales de 2012. Il nous appartient aussi d'influencer, voire de contraindre les candidats, à priori de gauche, de tenir véritablement compte de nos exigences.

Ne commettons pas l'erreur de 1981, pensant que le programme commun allait tout régler!

Nos anciens avaient été mieux inspirés, en 1936, alors qu'on était en pleine crise:

- en mars réunification de la CGT,
- 1^{er} mai, avec d'imposantes manifestations et bien sûr dans la grève, la CGT revendique des hausses de salaire et les congés payés,
- 5 mai le Front Populaire gagne les élections législatives,
- 15 mai les grèves avec occupation d'usines s'engagent et ne cessent de s'amplifier jusqu'à la mi juin,
- 7 juin accords de Matignon, mais la grève continue jusqu'à l'obtention des congés payés,

- 26 juin la loi est votée sous la pression...

Nous ne répéterons probablement pas l'histoire, mais à nous (et plus particulièrement nous les retraités) de faire en sorte qu'elle s'écrive dans le bon sens, celui du progrès social.

Un sondage Louis Harris/CGT réalisé la semaine dernière, évidemment pas annoncé dans les médias, nous donne des raisons d'espérer. Il était demandé de se prononcer sur la mobilisation, à l'appel des syndicats en cette rentrée, «pour un autre partage des richesses»; 62% de la population la soutiennent, 69% chez les salariés. Cette sympathie s'exprime dans toutes les catégories, public/privé, toutes tranches d'âge. Seuls les plus de 65 ans y sont opposés!

La conclusion s'impose: bon travail! et bonnes manifs!!

Sources:

- Notes UCR-CGT, UL CGT d'Arles
- Vie Nouvelle oct-nov 2011,
- Alternatives Économiques 01.10.11,
- Challenges sep. 2011,
- L'Humanité 05.10.11,
- «1936, la crise et pourtant des avancées considérables» Institut d'Histoire Sociale CGT du Rhône.